

HONDA MOTOR EUROPE LTD HONDA rappelle Tondeuses à conducteur marchant équipées des moteurs GCV170A et GCV200A



- Noms des modèles ou références concernés : HRX537C5/C6 HRN536C/C1
- Marque : **Honda**
- Lot HRX537C5, HRX537C6 de GJAVA-1812007 à GJAVA-2019295
Lot HRN536C, HRN536C1 de GJAU-2259692 à GJAU-2490847
- Conditionnements : **Livré nu préparé et mis en huile par un professionnel du réseau Honda**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/07/2022 au 22/05/2023**
- Informations complémentaires : **Voir numéros de séries concernées dans la liste jointe**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Distributeurs spécialisés et agréés Honda Jardin. liste disponible sur <https://jardin.honda.fr/lawn-and-garden/find-a-dealer.html>**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le moteur peut être très difficile à démarrer causé par la taille sous-dimensionnée du trou du décompresseur sur l'arbre à cames pouvant causer un retour soudain du lanceur.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **Lorsque l'utilisateur tire sur la corde du lanceur, la corde peut se rétracter soudainement et engendrer des blessures au niveau de la main de l'utilisateur.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Réparation.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0160373256**
- Informations complémentaires publiques : **Le rappel produit pour modification reste ouvert tant que des produits sont à corriger. La gratuité de la remise en conformité par un centre technique officiel à durée indéfinie.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre